

AUCUN AUTRE

DÉCOUVRIR LE DIEU DE LA BIBLE

JOHN
MACARTHUR

ÉDITIONS
IMPACT

LE DIEU DE LA BIBLE EST PLEIN DE GRÂCE

Savoir des choses *à propos de* Dieu et le *connaître* sont deux concepts bien différents. Presque tout le monde peut affirmer quelque chose concernant Dieu – les faits à son sujet ne sont pas cachés. Il est miséricordieux et bon. Il aime les pécheurs malgré leurs péchés. Il est le Créateur, il soutient l’univers et il est le juste juge de tous (Hé 12.23). Ces faits ne représentent toutefois que quelques facettes de la nature véritable de Dieu. Pour ceux qui ne le connaissent pas ou ne l’aiment pas, ce savoir n’offre qu’un aperçu voilé de sa nature.

Dans ce livre, nous voulons aller au-delà des faits qui concernent la personne de Dieu et développer notre compréhension de son caractère. Nous voulons connaître son cœur et sa volonté, ainsi qu’étudier en profondeur la relation compliquée qu’il entretient avec l’humanité. En d’autres mots, nous voulons non seulement savoir des choses au sujet de Dieu, mais nous voulons apprendre à *le* connaître.

L'un des meilleurs sujets à étudier pour commencer à connaître la vraie nature de Dieu – du moins, l'une des plus grandes vérités à propos de son caractère et sa relation avec nous –, c'est sa grâce. La clémence est inhérente à la nature de Dieu. Il tient à manifester sa grâce, pour laquelle il sera exalté éternellement.

Bien que la grâce de Dieu se manifeste le mieux dans le sacrifice de son Fils et la rédemption des pécheurs, son expression n'est jamais isolée de la personne et de l'œuvre de Jésus-Christ. La grâce de Dieu est plus ancienne que l'Histoire et remonte jusqu'avant la création du temps lui-même. Elle se révèle non seulement au moment de notre conversion, mais tout au long du plan éternel de rédemption. Après tout, Dieu a choisi ceux qu'il sauverait avant la fondation du monde (Ép 1.4).

Les théologiens parlent de cette précieuse vérité comme de la doctrine de l'élection, et elle est devenue un grand sujet de débat et de division dans l'Église. Nous devons saisir la vérité à propos de l'élection pour comprendre qui est Dieu ainsi que son plan de rédemption et son dessein pour l'Église. Pourtant, certains, qui déclarent ouvertement aimer Dieu et croire la Bible, n'aiment pas cette doctrine et vont jusqu'à la mépriser. De nombreuses personnes pensent que Jean Calvin a inventé la doctrine de l'élection même si elle est clairement exposée dans les Écritures. Un jour, j'ai entendu un prédicateur bien connu avancer que le calvinisme était le plus grand danger menaçant l'Église d'aujourd'hui. Il a ensuite précisé que c'était la doctrine de l'élection qui l'avait rendu méfiant envers ce système théologique.

Le rejet de cette doctrine a cependant des conséquences très néfastes, particulièrement en ce qui a trait aux aspects pratiques de l'évangélisation et du ministère chrétien. Les chrétiens qui ne croient pas que Dieu attire souverainement ses élus vers le Christ sont forcés, dans leur perspective théologique, d'adopter une

approche très pragmatique de l'évangélisation. Ils se préoccupent plus de ce qui « fonctionne » que de ce qui est vrai, parce que leur doctrine les porte à croire que tout repose sur leur habileté, leur ingéniosité et leur persuasion. Quelle responsabilité personnelle et quel fardeau ils endossent !

Toutefois, la doctrine de l'élection ne devrait pas mitiger les efforts d'évangélisation de l'Église. Au contraire, elle devrait nous inciter à l'action. Bien que le Seigneur sache qui il a choisi durant l'éternité passée, nous n'avons aucune idée de son œuvre d'élection (voir De 29.29). Nous devons donc poursuivre avec ferveur tout pécheur pendant qu'il peut encore se repentir. Nous devons fidèlement proclamer la vérité d'Ésaïe 59.1,2 dans toute sa pureté à tous ceux qui voudront bien l'écouter : « Non, la main de l'Éternel n'est pas trop courte pour sauver, ni son oreille trop dure pour entendre. Mais ce sont vos crimes qui mettent une séparation entre vous et votre Dieu ; ce sont vos péchés qui vous cachent sa face et l'empêchent de vous écouter. » Voilà la responsabilité de la foi : aussi longtemps que nous respirons, nous sommes dans l'obligation de prêcher la bonne nouvelle de Jésus-Christ d'une manière aussi captivante et persuasive que possible, pour que d'autres puissent être conduits à la connaissance salvatrice du Seigneur. « Connaissant donc la crainte du Seigneur, nous cherchons à convaincre les hommes » (2 Co 5.11).

De plus, nous devons croire la doctrine de l'élection avec une grande humilité. Notre conversion n'est pas due à nos mérites, mais elle est le don d'un Dieu miséricordieux. Il nous a laissés dans ce monde pour un certain temps, afin qu'en proclamant sa Parole, nous puissions en faire bénéficier d'autres.

La compréhension de la grâce souveraine de Dieu est au cœur de ce que l'Église représente et de son fonctionnement. Une bonne connaissance de la grâce divine influencera notre comportement

envers les autres croyants. De cette connaissance découlera la manière dont nous évangéliserons les âmes perdues. Elle définit le rôle du pasteur. Elle touche tous les aspects de la vie au sein du corps de Jésus-Christ¹.

La grâce et la justice

Ceux qui sont sceptiques sur la doctrine de l'élection (ou qui s'y opposent) lui reprochent principalement de donner à Dieu l'apparence d'être injuste. Effectivement, cela semble être le cas – si l'on évalue ce qui est « juste » selon des critères d'humains déçus. On se dit : *Pourquoi Dieu ne traite-t-il pas tout le monde de la même façon ? Moi, c'est ce que je ferais*. Cependant, Dieu ne pense pas comme nous ni ne fait les choses comme nous les faisons. « Car mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas mes voies, dit l'Éternel » (És 55.8). Il est plus sage et plus juste que nous. On ne peut l'évaluer selon aucun standard humain. Rappelons-nous les paroles de l'apôtre Paul qui dit : « Ô profondeur de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu ! » Et il ajoute : « Que ses jugements sont insondables, et ses voies incompréhensibles ! » (Ro 11.33.)

De plus, lorsque nous nous interrogeons sur la doctrine de l'élection, nous ne devons pas nous demander : « Pourquoi Dieu ne sauve-t-il pas tout le monde ? », mais bien : « Pourquoi Dieu sauve-t-il qui que ce soit ? » Il n'est certainement pas obligé de nous faire miséricorde. C'est ce qui caractérise la grâce.

En matière d'élection, lorsque nous considérons ce qui est juste, nous devons mettre de côté toute présomption et toute norme humaines. Il faut plutôt mettre l'accent sur la nature de Dieu. Cela suscite une nouvelle question : Qu'est-ce que la justice de Dieu ? En peu de mots, c'est un des principaux attributs de

Dieu selon lequel il fait ce qu'il veut de façon infiniment parfaite. Comme William Perkins l'a déjà souligné : « Nous ne devons pas penser que Dieu fait une chose parce qu'elle est bonne et correcte, mais plutôt que la chose est bonne et correcte parce que Dieu l'a voulue ainsi et l'a réalisée². » Dieu définit la justice. Il est par nature juste et droit, et tout ce qu'il fait reflète sa nature. Par conséquent, tout ce qu'il fait est juste. Sa propre volonté, et rien d'autre, détermine ce qui est juste, parce que tout ce qu'il veut est juste ; et cela est juste parce qu'il le veut ainsi, et non le contraire. Il n'y a aucune norme de justice plus élevée que Dieu lui-même.

Luc 4 rapporte un bref incident qui a eu d'énormes répercussions. Jésus enseignait dans la synagogue de Nazareth. On lui remit le rouleau des Écritures, et il le déroula jusqu'au prochain passage à lire, dans Ésaïe. Luc 4.18,19 rapporte ce qu'il a lu : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a oint pour annoncer une bonne nouvelle aux pauvres ; [il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur brisé], pour proclamer aux captifs la délivrance, et aux aveugles le recouvrement de la vue, pour renvoyer libres les opprimés, pour publier une année de grâce du Seigneur. »

« Ensuite, il roula le livre, le remit au serviteur et s'assit. Tous ceux qui se trouvaient dans la synagogue avaient les regards fixés sur lui. Alors il commença à leur dire : Aujourd'hui cette parole de l'Écriture, que vous venez d'entendre, est accomplie » (v. 21). En d'autres mots, celui que le prophète avait annoncé était là devant eux.

Et Luc ajoute : « Et tous lui rendaient témoignage ; ils étaient étonnés des paroles de grâce qui sortaient de sa bouche, et ils disaient : N'est-ce pas le fils de Joseph ? » (v. 22.) Ils connaissaient Joseph, mais rien à son sujet n'aurait pu expliquer que son fils soit l'homme tout à fait extraordinaire qui se tenait devant eux.

« Jésus leur dit : Sans doute vous m'appliquerez ce proverbe : Médecin, guéris-toi toi-même ; et vous me direz : Fais ici, dans ta patrie, tout ce que nous avons appris que tu as fait à Capernaüm » (v. 23). Jésus-Christ savait qu'ils voudraient des preuves démontrant qu'il était celui qu'il disait être, une manifestation miraculeuse de son pouvoir.

« Mais, ajouta-t-il, je vous le dis en vérité, aucun prophète n'est bien reçu dans sa patrie. Je vous le dis en vérité : il y avait plusieurs veuves en Israël du temps d'Élie, lorsque le ciel fut fermé trois ans et six mois et qu'il y eut une grande famine sur toute la terre ; et cependant Élie ne fut envoyé vers aucune d'elles, si ce n'est vers une femme veuve, à Sarepta, dans le pays de Sidon. Il y avait aussi plusieurs lépreux en Israël du temps d'Élisée, le prophète ; et cependant aucun d'eux ne fut purifié, si ce n'est Naaman le Syrien » (v. 24-27).

Cette réponse est pour le moins inusitée. Que leur disait-il au juste ? Tout simplement que Dieu n'avait pas ordonné que tous soient guéris. De plus, Dieu lui-même a déterminé quelle veuve serait sauvée de la famine et quel lépreux serait guéri. Cela ne dépendait pas du libre arbitre de l'homme. Même les miracles du Christ seraient réalisés selon la volonté souveraine de Dieu et non pas en réponse aux requêtes des gens de la ville où Jésus était né. En réalité, il leur disait ceci : « Vous pensez peut-être que je vais faire dans ma ville ce que j'ai fait à Capernaüm, mais Dieu n'agit pas ainsi, puisque Dieu agit souverainement selon son bon vouloir. »

Et voilà qu'au verset 28 nous lisons la première réaction relatée dans le Nouveau Testament quant à la doctrine de l'élection :

« Ils furent tous remplis de colère dans la synagogue, lorsqu'ils entendirent ces choses. »

La vraie question consistait à savoir s'ils pouvaient tolérer que la grâce de Dieu ne repose que sur le conseil de sa propre volonté. Pouvaient-ils accepter l'élection souveraine de Dieu ? Dans la synagogue même de la ville natale de Jésus, des adorateurs respectables détestaient cette vérité.

Dans Apocalypse 19.6*b*, nous lisons : « Alléluia ! Car le Seigneur, notre Dieu tout-puissant, est entré dans son règne. » Tant dans les cieux que sur la terre, il est le régisseur et le dispensateur de toutes ses créatures. Il est le Très-Haut et « tous les habitants de la terre ne sont à ses yeux que néant ; il agit comme il lui plaît avec l'armée des cieux et avec les habitants de la terre, et il n'y a personne qui résiste à sa main et qui lui dise : Que fais-tu ? » (Da 4.35.) Il est le Tout-Puissant qui fait toutes choses selon le conseil de sa propre volonté. Il est le divin potier qui prend des pécheurs bons à rien et les transforme en récipients nobles et utiles. Les Écritures décrivent la nature humaine déçue comme une masse d'argile – sale et informe qui, laissée à elle-même, finirait par durcir et devenir sans valeur et dégoûtante. De ce tas de boue, le divin potier forme des objets uniques pour différentes utilités. Comme le potier humain fabrique tant des cendriers que de beaux plats de service, le divin potier façonne aussi bien des vases d'honneur que d'un usage vil (Ro 9.21) – certains démontrent sa grâce et sa gloire, et d'autres servent de vases à sa colère. Ainsi, toute manifestation de son caractère saint, incluant sa haine absolue du péché, est mise en évidence selon sa volonté souveraine. De plus, les Écritures affirment qu'il accomplit toujours son parfait dessein avec patience et bonté, jamais avec malice ou intention malveillante : « Et que dire, si Dieu, voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance, a supporté avec une grande patience

des vases de colère prêts pour la perdition, et s'il a voulu faire connaître la richesse de sa gloire envers des vases de miséricorde qu'il a d'avance préparés pour la gloire ? » (v. 22,23.)

En dernière analyse, Dieu décide de la destinée de tout homme et la détermine. Notre créateur et notre souverain légitime gouverne minutieusement chaque détail de son univers – ce qui revient à dire qu'il est Dieu, le Souverain et le Seigneur tout-puissant.

À vrai dire, la seule raison de croire en la doctrine de l'élection, c'est qu'on la retrouve dans la Parole de Dieu. Une telle doctrine ne peut venir ni d'un homme ni d'un comité d'hommes. Il en est de même pour la doctrine de la perdition éternelle : elle se heurte à toutes les inclinations naturelles et à toutes les préférences de la pensée humaine et charnelle. Dans un cœur non régénéré, elle provoque des sentiments de grande aversion. Comme la doctrine de la Sainte Trinité et celle de la naissance miraculeuse de notre Sauveur, la doctrine de l'élection doit être adoptée avec une foi simple, solennelle et ferme, parce que Dieu nous l'a révélée. Ceux qui possèdent une bible et croient ce qu'elle dit n'ont pas d'autre choix.

Même la *prédestination*, mentionnée dans 1 Pierre 1.20, ne doit pas être confondue avec la *prescience*. Si Dieu n'usait que de prescience, l'homme serait souverain et digne d'éloges puisqu'il aurait le mérite d'avoir fait le bon choix en cherchant Dieu et en croyant en lui. Ce genre d'enseignement est une atteinte à la souveraineté de Dieu ; il le présente comme un Être qui, du ciel, espère et attend que l'homme se repente lui-même en usant de son libre choix. D'après ce point de vue, la prédestination n'est rien d'autre que l'aptitude de Dieu à scruter l'avenir et à observer ce que feront ses créatures.

Dans 1 Pierre 1.20, il est dit du Christ qu'il était « prédestiné avant la fondation du monde » à être l'Agneau de Dieu sans défaut et sans tache, qui verserait son sang pour racheter son peuple. Ce verset ne parle pas d'une chose que Dieu a prévue en observateur passif ; c'est une description du plan de salut qu'il a souverainement ordonné avant la fondation du monde.

Quand nous percevons que la justice de Dieu représente son caractère et qu'elle n'est pas sujette à des hypothèses déçues, nous commençons à comprendre que Dieu, selon sa souveraineté, indique que tout ce qu'il fait est non seulement juste, mais aussi parfait. Le Créateur ne doit rien à ses créatures, même dans ce qu'il lui plaît de donner par grâce. Dieu fait exactement ce qu'il a décidé de faire, et rien ne peut le contraindre ni le dominer. C'est cette essence même que nous confessons lorsque nous le reconnaissons comme le Dieu tout-puissant.

La liberté de Dieu dans l'élection

Dieu fait donc ce qu'il veut, et tout ce qu'il fait est vrai et bon parce que *c'est lui qui le fait*. Il ne ferait rien qui soit incompatible avec son caractère saint. En conséquence, il est lui-même la norme en matière de sainteté et de droiture. En d'autres mots, il incarne tout ce qui est vraiment saint. C'est ce que nous voulons dire quand nous affirmons que Dieu est saint. Ce principe étaye tout ce que les Écritures enseignent. Et c'est certainement un principe fondamental sur lequel la doctrine de l'élection repose.

De plus, le fait de se choisir un peuple pour le salut ne peut être isolé de tout ce que Dieu a décidé d'accomplir, parce qu'en considérant l'ensemble de son œuvre, nous constatons que Dieu a ordonné tout ce qui se concrétise. Tout ce que Dieu fait, il a choisi de le faire, et tous ses choix sont libres de toute influence

extérieure à lui-même. Ainsi, la doctrine de l'élection cadre dans une meilleure compréhension de la souveraineté de Dieu. C'est l'élection dans son sens le plus large, et elle figure dans presque toutes les pages des Écritures.

Dans l'acte même de la Création, Dieu a créé exactement ce qu'il voulait créer, et ce, exactement de la manière dont il voulait le faire. Il a également permis les divers événements survenus au cours de l'Histoire humaine, de sorte qu'il puisse accomplir le plan de rédemption qu'il avait conçu d'avance. Il a choisi une nation, Israël, pas parce qu'elle était meilleure ou plus désirable que d'autres peuples, mais simplement parce qu'il l'a choisie. Moïse dit à Israël : « L'Éternel, ton Dieu, t'a choisi, pour que tu sois un peuple qui lui appartienne entre tous les peuples qui sont sur la face de la terre. Ce n'est point parce que vous surpassez en nombre tous les peuples, que l'Éternel s'est attaché à vous et qu'il vous a choisis, car vous êtes le moindre de tous les peuples. Mais, parce que l'Éternel vous aime » (De 7.6b-8a). Comme tous les élus, Israël était « [prédestiné] suivant le plan de celui qui opère toutes choses d'après le conseil de sa volonté » (Ép 1.11).

Dans le Psaume 105.43, il appelle Israël « ses élus ». Le Psaume 135.4 mentionne : « Car l'Éternel s'est choisi Jacob, Israël, pour qu'il lui appartienne. » Dans Deutéronome 7.6, et un peu plus loin dans Deutéronome 14.2, nous trouvons ces mots : « L'Éternel, ton Dieu, t'a choisi, pour que tu sois un peuple qui lui appartienne entre tous les peuples qui sont sur la face de la terre. » Les Écritures n'essaient pas de défendre ou d'expliquer ce choix – elles ne font qu'affirmer que Dieu l'a choisi.

De la même manière et depuis le tout début, Dieu a choisi souverainement tout ce qui cadre avec son grand dessein de rédemption. Dès les premiers versets, le Nouveau Testament regorge d'exemples dans lesquels la souveraineté de Dieu est à

l'œuvre. Il a élu son fils comme Rédempteur, et il a fixé le temps et déterminé les moyens relatifs à sa venue sur la terre. Cela ne devrait donc pas nous étonner d'apprendre qu'il a même choisi le corps des élus qui deviendrait l'épouse de son Fils – l'Église.

Son plan glorieux pour chaque chrétien est aussi conforme à sa manière coutumière d'agir souverainement. Il n'a pas confié sa souveraineté à quelque chose d'aussi vacillant et arbitraire que le libre choix humain. Jésus-Christ a dit à ses disciples : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi ; mais moi, je vous ai choisis, et je vous ai établis, afin que vous alliez, et que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure » (Jn 15.16). L'apôtre Paul dit même que les bonnes œuvres que nous pratiquons comme croyants ont été préparées « d'avance » (Ép 2.10).

Depuis le tout début, les chrétiens ont compris cela. Dans Actes 13.48, Luc dit : « [...] et tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle crurent ». Bien entendu, le neuvième chapitre de Romains contient un passage monumental sur les desseins d'élection de Dieu tel que manifestés dans ses choix entre Jacob et Ésaü. Dieu a choisi qui il a choisi – aucunement en fonction de ce qu'il avait accompli, mais uniquement en accord avec son propre but souverain, libre et déterminé. « Le potier n'est-il pas maître de l'argile ? » (Ro 9.21a) et au verset 20 : « Ô homme, toi plutôt, qui es-tu pour contester avec Dieu ? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? » Nous ferions mieux de nous taire plutôt que de remettre en question les desseins souverains de Dieu.

L'élection et l'Église

Le Nouveau Testament entier contient des références qui parlent de l'Église comme étant l'élue, celle que Dieu a choisie.

Éphésiens 1 déclare que nous avons été élus en Jésus-Christ, dans son amour, avant la fondation du monde pour que nous puissions être amenés à la foi en Jésus-Christ. Dans 1 Thessaloniens 1.4, Paul s'adresse à la congrégation en lui disant ceci : « Nous savons, frères bien-aimés de Dieu, que vous avez été élus. » Dans 2 Thessaloniens 2.13 nous lisons : « Pour nous, frères bien-aimés du Seigneur, nous devons à votre sujet, rendre continuellement grâces à Dieu, parce que Dieu vous a choisis dès le commencement pour le salut, par la sanctification de l'Esprit et par la foi en la vérité. » On ne saurait être plus clair : Dieu vous a choisis dès le début pour vous sauver.

Dans Matthieu 16.18, Jésus dit : « [...] je bâtirai mon Église, et [...] les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle ». Il s'agit d'une déclaration fracassante : « *Je* bâtirai mon Église. » « *Je bâtirai* mon Église. » « Mon Église » est une déclaration empreinte de certitude et d'intimité. C'est également une déclaration d'invincibilité – l'Église de Dieu triomphera du « séjour des morts », ce qui est un euphémisme juif pour décrire la mort. L'implication de cette affirmation est importante : cette demeure de la mort où nous allons quand nous mourons est l'arme ultime de Satan. Par conséquent, quand Jésus déclare : « Je bâtirai mon Église, et les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle », il veut dire que le pire qui puisse se produire pour freiner le développement de son Église est la mort, mais que cette dernière n'aura pas le dessus sur elle.

Voilà une promesse très claire. Le Dieu du ciel qui est immuable, souverain, fidèle, plein de grâce et omnipotent – dont la Parole ne retourne jamais à lui sans avoir accompli le but pour lequel elle a été prononcée ; dont les desseins se réalisent toujours ; dont la volonté s'accomplit en définitive ; dont les voies sont

invincibles – a prononcé ces paroles : « Je bâtirai mon Église. » Rien ne pourra s’y opposer.

C’est le but ultime de l’œuvre de l’élection de Dieu. Dans le premier chapitre de Tite, Paul donne un aperçu de l’amorce du plan de salut. Habituellement, nous lisons sans trop nous y arrêter les introductions des épîtres de Paul. Pourtant, elles sont souvent riches de sens – et c’est tout à fait le cas de celle-ci. Dans Tite 1, Paul décrit sa tâche de « serviteur de Dieu » en divisant l’œuvre du salut de Dieu en trois parties.

Premièrement, Paul déploie son énergie « pour la foi des élus de Dieu » (v. 1). Cette affirmation réfère à son ministère et à ses efforts d’évangélisation, ayant comme but premier la justification. Paul a reçu le mandat de Dieu de proclamer le message de l’Évangile afin que « les élus de Dieu » soient sauvés. Dans les faits, il déclare qu’il prêche l’Évangile pour que les élus l’entendent et y croient. Dans cet aspect de son ministère, Paul mettait l’accent sur la *justification* – la façon par laquelle des pécheurs peuvent paraître justifiés devant Dieu.

Deuxièmement, la *sanctification* est mise en relief, car Paul expose « la connaissance de la vérité qui est selon la piété » (v. 1). Il y a l’évangélisation, suivie du ministère de l’édification. Paul annonçait l’Évangile aux élus pour qu’ils l’entendent et y croient, et il proclamait la vérité divine aux croyants pour qu’ils marchent dans la sainteté.

Paul attire aussi l’attention sur « l’espérance de la vie éternelle » (v. 2), dans laquelle se trouve la troisième pierre d’assise de son ministère : la *glorification*. Or, cette dernière nous procure un très grand encouragement vis-à-vis des difficultés de la vie.

Voilà les trois dimensions du salut – la justification, la sanctification et la glorification. C’est la nature salvifique du ministère de Paul. Comme apôtre de Jésus-Christ, il expose tout le conseil

de Dieu : l'œuvre justificatrice de Dieu, son œuvre de sanctification et son œuvre de glorification.

Ainsi, Paul proclame l'Évangile du Christ avec une grande clarté à ceux qui l'entendent, pour que les élus l'entendent et y croient. Ensuite, il leur enseigne la vérité pour qu'ils croissent dans la grâce et la connaissance de Jésus-Christ. Puis il leur montre l'espérance de la vie éternelle, pour leur procurer un puissant encouragement au milieu des difficultés. Il développe ces trois thèmes familiers – la justification, par laquelle nous sommes sauvés de la *punition* du péché ; la sanctification, par laquelle nous sommes délivrés du *pouvoir* du péché, et la glorification, grâce à laquelle un jour, nous serons complètement libérés de la *présence* du péché. Ces trois composantes représentent la plénitude passée, présente et future du salut. La proclamation des trois dimensions du salut se situait au cœur même du ministère de Paul.

Portons toutefois attention à la fin du verset 2 qui est la clé du message : Tout ce déploiement miraculeux du salut a été promis « avant tous les siècles par le Dieu qui ne ment point ». « Avant tous les siècles » est une expression biblique qui renvoie à l'éternité passée, c'est-à-dire à la période qui précède l'existence du temps (voir aussi Ac 15.18 ; Ro 16.25). C'est l'équivalent de l'expression « avant la fondation du monde » qu'on retrouve dans Jean 17.24 et 1 Pierre 1.20. Ainsi, Paul déclare que Dieu a décrété le plan de rédemption et fait la promesse du salut avant le commencement des temps.

À qui la promesse a-t-elle été faite ? À aucun être humain, puisqu'aucun n'avait encore été créé. Pas aux anges non plus, parce qu'il n'y a pas de rédemption pour les anges. Nous trouvons la réponse dans 2 Timothée 1.8,9. Il y est dit : « N'aie donc point honte du témoignage à rendre à notre Seigneur, ni de moi son prisonnier. Mais souffre avec moi pour l'Évangile, par la puissance

de Dieu ; il nous a sauvés, et nous a adressé une sainte vocation, non à cause de nos œuvres, mais selon son propre dessein, et selon la grâce qui *nous a été donnée en Jésus-Christ avant les temps éternels* » (italiques pour souligner). Alors, à qui Dieu a-t-il fait cette promesse ? C'est une promesse intratrinitaire ; une promesse du Père faite au Fils.

Nous nous trouvons ici en terrain sacré, et comme notre compréhension du sujet est empreinte de faiblesse, nous devons l'aborder avec prudence. Nous reconnaissons qu'il y a un amour intratrinitaire entre le Père et le Fils, mais ce genre d'amour est incompréhensible et insondable pour nous (Jn 3.35 ; 17.26).

Nous savons pourtant une chose avec certitude : l'amour donne. À un certain moment de l'éternité, le Père voulant démontrer son amour parfait pour le Fils, a décidé de lui donner une humanité rachetée, afin que le Fils soit loué, glorifié et servi parfaitement d'éternité en éternité. C'était le don d'amour du Père. Le Père voulait offrir ce présent au Fils et il avait déterminé d'avance de le faire. En outre, il a déterminé qui formerait cette humanité rachetée et a consigné les noms de ses élus dans le livre de vie avant même la fondation du monde. Il les a mis à part afin qu'ils louent et glorifient pour toujours le nom de Jésus-Christ.

En un certain sens, cela signifie que vous et moi ne sommes qu'accessoires au salut. *Le salut a pour but premier d'honorer le Fils, pas d'honorer le pécheur.* En offrant ce cadeau d'amour à son Fils, le Père n'a pas voulu nous sauver pour que nous ayons une vie heureuse ici-bas, mais pour que nous passions l'éternité à louer son Fils.